



COMPTE-RENDU
CONGRES DE L'ASSOCIATION DES SOCIETES CHORALES D'ALSACE
Maison du Kleebach - Munster, le 05 octobre 2014

Le dimanche 05 octobre 2014, dès 8 h 30, la maison du Kleebach accueille les membres du conseil, de la commission de musique et les délégués des chorales affiliées à l'ASCA.

Chorales représentées (22) :

Bas-Rhin (12) :

Ensemble vocal de la musique municipale Dettwiller – chœur de la Zorn de Geudertheim – chorale des Vignerons de Goxwiller - chorale 1857 Haguenau - chœur de l'Ill Illkirch-Graffenstaden – Chorale union de - Kolbsheim – chorale concordia de Plobsheim - chorale Concordia 1850 Saverne - chorale de pédiatrie « les amis des enfants » de Saverne - Chorenstra de Strasbourg - ensemble vocal de Soultz-sous-Forêts - chorale strasbourgeoise Strasbourg

Haut-Rhin (8) :

Chorale Liederkrantz Attenschwiller – ensemble vocal Joseph Muller Colmar – chorale Alliance Mulhouse – chorale Harmonie Mulhouse – La Saltarelle Mulhouse – ensemble vocal Eur'aubade Saint-Louis – Le chœur d'hommes Saint-Louis – Chorale du lycée de Sainte-Marie-aux-Mines.

Autres départements :

Chorale la Luthrelle de Lure

Chorale scolaire :

Chorale des rossignols de Saint-Louis

Président d'honneur : Jean-Louis Weber

Chorales excusées : Groupe Vocal Joie de chanter de Kunheim

Membre du conseil excusé : Roland Kuster

Vice-présidents d'honneur excusés : Marcel Fenninger, Jean-Pierre Moser

08 h 00 *Accueil des congressistes autour d'un café*

09 h 00 *Congrès*

ORDRE DU JOUR

I. OUVERTURE DU CONGRES PAR LE PRESIDENT, René Sutter

↳ **Allocution de bienvenue :**

Le président ouvre le congrès et souhaite la bienvenue aux congressistes. C'est aussi avec fierté qu'il rappelle que c'est la première fois que la fonction de président est attribuée à un membre de la région du Sundgau. C'est aussi un choix qu'il doit en grande partie au chœur d'hommes Liederkrantz qu'il a présidé pendant 18 ans et notamment à Raymond Sutter, son chef de chœur. Bien entendu il cèdera la place à René Schwartz, place réservée depuis 16 ans et que ce dernier a promis de prendre à sa retraite. René Sutter informe que ce congrès a été organisé par le comité de l'Association des sociétés chorales d'Alsace et qu'il n'y a donc aucune chorale qui accueille et chantera en ouverture de congrès. Par contre, le chœur d'hommes de Griesbach-au-Val, invité ce jour, rejoindra le congrès dans la matinée ; le conseil souhaite le faire adhérer à l'ASCA ultérieurement. Le choix du site, à Munster, permet, d'une part, de soutenir cette association et, d'autre part, de réduire les frais des chorales de l'ASCA et du comité. Toute l'infrastructure étant également sur place, l'organisation matérielle y est plus aisée. La

commission de musique y a d'ailleurs trouvé son bonheur, la veille, par la mise à disposition de plusieurs salles et d'un piano. Le président annonce d'ores et déjà le prochain congrès, réservé pour les 24 et 25 octobre 2015. L'ASCA propose deux projets : le concert à Mulhouse à la Filature et la création d'un chœur d'hommes de l'ASCA. Les détails seront exposés au cours de la matinée. *« Ces projets devraient renforcer les liens entre les chœurs et mieux positionner notre association auprès de nos institutions régionales. Nous savons tous que les restrictions budgétaires sont plus que jamais d'actualité mais nous ne pouvons pas accepter que l'on nous réduise davantage les subventions. Nous risquons de mettre en péril nos festivals, l'organisation de nos stages et surtout de ne plus avoir la possibilité d'entreprendre de nouveaux projets. J'aimerais que nous puissions présenter à nos grands élus une motion avec nos objectifs et l'organisation des manifestations chantantes à destination des enfants et adolescents des écoles, collèges, lycées français et transfrontaliers (allemands et suisses). Je regrette que tous les présidents et chefs de chœur ne soient pas présents pour participer au débat et apporter leur soutien à cette motion.*

J'ai cependant constaté avec plaisir une belle augmentation du taux de participation, même si l'absence de nombreux chefs me chagrine. Nous allons nous mobiliser davantage pour l'avenir de nos chorales, mieux préparer nos chefs de chœur au choix du répertoire et produire des concerts de qualité.

Je demanderai à notre commission de musique de réfléchir à des rencontres par secteurs avec les chefs de chœur de l'ASCA et les enseignants des écoles des différents festivals. Nous nous plaignons que nous n'avons pas de jeunes mais que faisons-nous pour eux ? Pourtant tous les ans, nous accueillons plus de 1 500 enfants dans nos festivals. Certains seraient en âge de rejoindre nos chorales mais, après leur passage dans la chorale scolaire, ils n'ont plus d'encouragement pour intégrer d'autres ensembles.

Comme vous pouvez le constater nous avons du travail et il est bénévole. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet de ces débats, nous allons passer à la partie statutaire obligatoire de notre assemblée générale ».

↳ **Présentation des vœux et motions :**

Gabrielle Brulisauer, présidente de l'ensemble Joseph Muller de Colmar, a proposé sa candidature pour faire officiellement partie du conseil d'administration de l'Asca.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2013 à HAGUENAU

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2013, rédigé par Sylvie Maurice et inséré dans le bulletin de liaison n° 86 - octobre 2014, remis aux congressistes, est passé en revue par Fabrice Gocker avant d'être approuvé à l'unanimité.

III. RAPPORT FINANCIER

Roland Kuster, trésorier, s'étant excusé pour ce jour (fête familiale), a remis lors de la réunion de préparation de la veille, tous les éléments comptables à Fabrice Gocker qui présente donc le bilan de l'année 2013 :

- recettes : 41 663.68 € - dépenses : 41 007.94 € - bénéfice : 655.74 €
- festival Colmar : recettes : 819 € - dépenses : 998.56 €
- festival Mulhouse : recettes 16 449.96 € - dépenses : 10 461.19 €
- festival Strasbourg : recettes : 3 872.86 € - dépenses : 3 840.99 €
- Stage Kleebach : recettes : 8 504 € - dépenses : 9 338.70 € (1/3 du stage pris en charge par l'ASCA)
- Déplacement : recettes : 4 578 € - dépenses : 6 250.66 € (différentes réunions de chefs de chœur, autres déplacements transformés en don)
- Budget prévisionnel 2015 : recettes et dépenses : 42 750 €

Fabrice Gocker rend également les adhérents attentifs au fait que nous avons réduit les dépenses du congrès. Les congrès avec hébergement à l'hôtel étaient toujours bien organisés et sympathiques mais les frais sont bien supérieurs. Un repas au Kleebach coûte le 1/3. Les subventions sont en baisse malgré les rencontres avec les élus. L'ASCA organise bénévolement de grandes manifestations. Pour le Conseil général du Haut-Rhin, les subventions « jeunes » manquent. Le Conseil régional ne donne rien hormis une dotation exceptionnelle. Pour Mulhouse, les subventions sont en baisse et bien plus encore pour le Conseil général du Bas-Rhin.

IV. RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES : Michel Drouot, Michèle Paquet, Marie-Jo Weyer

Conformément au mandat qui leur a été confié en octobre 2013, Michèle Paquet fait lecture du rapport des réviseurs aux comptes qui ont procédé à l'exercice au siège de l'ASCA. Aucune remarque n'a été faite et les réviseurs aux comptes ont constaté la parfaite régularité des écritures.

V. QUITUS AU TRESORIER ET DECHARGE AU CONSEIL (exercice 2013)

L'assemblée donne quitus au trésorier et décharge au conseil pour cet exercice.

VI. POUR L'EXERCICE 2015

a) fixation des cotisations et approbation

Le trésorier a proposé :

* la cotisation ASCA pour 2015 : 67 € (67 € en 2013) et 25 € pour les chorales scolaires. Le conseil a décidé de ne pas augmenter la cotisation alors que les subventions baissent. L'ASCA fait le choix de réduire ses frais. Ainsi, le choix d'hébergement et de repas pour ce congrès.

* la cotisation CMF 2015 se composera en deux temps : une partie fixe de 66 € (65 € en 2014) et une partie variable de 1,45 € (1,35 € en 2014) à multiplier par le nombre de choristes et 0,30 € par élève pour chaque association. Ces cotisations sont acceptées à l'unanimité par l'assemblée.

b) présentation et vote du budget prévisionnel

F. Gocker présente le budget prévisionnel 2015 de 42 750 € (2014 : 37.520 €), établi par le trésorier

Détail :

<u>Recettes :</u>	Dépenses	
15 000 €	15 000 €	manifestations des chorales :
9 500 €	9 500 €	formation et stages
5 000 €		cotisations ASCA et CMF
4 000 €		dons et souscription
<u>Subventions :</u>		
1 000 €		Conseil général 68
1 550 €		Conseil général 67
1 700 €		ville de Mulhouse.
5 000 €	5 000 €	concert 160 ^e anniversaire
	800 €	achat de matériel et partitions
	750 €	location, entretien du siège social
	5 000 €	frais de déplacement
	2 700 €	cotisations fédérales
	4 000 €	frais de fonctionnement.

Le budget prévisionnel est accepté à l'unanimité par l'assemblée. L'ASCA relancera les élus pour faire en sorte d'équilibrer le budget.

Fabrice Gocker informe que le trésorier reste à la disposition de l'assemblée si celle-ci souhaite des renseignements ultérieurs. Aucune question n'étant soulevée, le budget est voté à l'unanimité.

c) désignation des réviseurs aux comptes

Aucun autre candidat ne se présentant, les trois réviseurs aux comptes, Michel Drouot, Michèle Paquet et Marie-José Weyer acceptent de reconduire leur mission et sont désignés pour l'année 2015

VII. RAPPORT DU SERVICE DES DISTINCTIONS

Sylvie Maurice relate le nombre de remises de médailles pour la saison écoulée :

* Chorale Concordia Westhoffen : **1 médaille CMF bronze** (27 ans d'activité).

* Société Chorale Grosbliederstroff : **12 médailles** dont 8 ASCA (15 ans), 1 CMF or (40 ans), 1 CMF vétéran avec étoile (50 ans d'activité et 70 ans d'âge), 2 CMF vétéran avec palme (50 ans d'activité et 75 ans d'âge)

* Chœur d'hommes du Florival Linthal : 4 **médailles** dont 2 CMF argent (30 ans), 1 CMF vétéran avec palme (50 ans d'activité et 75 ans d'âge), 1 grande médaille CMF (60 ans d'activité et 80 ans d'âge), soit un total de **17 médailles**.

VIII. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION DE MUSIQUE

René Sutter procède au vote des membres du conseil et de la commission de musique ayant souhaité le renouvellement de leur mandat ou fait acte de candidature.

a) Conseil :

Brigitte Arbogast et René Schwartz (renouvellement) - Gabrielle Brulisauer (nouvelle candidature).

Le président profite de ce moment pour remercier Brigitte Arbogast pour la belle et précieuse composition du livret-bulletin remis ce jour aux congressistes.

b) Commission de musique :

Isabelle Blessig, Richard Klein, André Lamblin, Pierre Schmidt (renouvellement)

Tous les candidats ont été élus à l'unanimité.

Le président passe la parole à Richard Klein, président de la commission de musique depuis quatre ans. Ce dernier en présente les membres et le travail accompli au sein de cette commission qui met ses compétences au service des chorales de l'ASCA. Elle est composée de huit chefs de chœur (Isabelle Blessig, chef de chœur de la chorale 1857 de Haguenau, Jean-Hubert Fischer, chef de chœur de la chorale 1857 de Saverne, Didier Gosse, chef de chœur de Chorenstra de Strasbourg, André Lamblin, chef du chœur de la Zorn de Geudertheim et du chœur de l'III d'Illkirch Graffenstaden, Pierre Schmidt, chef de chœur de la chorale Harmonie de Mulhouse, Richard Sigrist, chef de chœur de l'ensemble vocal de Dettwiller et lui-même, chef de chœur de la chorale La Luthrelle de Lure. Jacques Effler, qui participait avec sa chorale de Saint-Loup-sur-Semouse, durant de nombreuses années au festival de chant scolaire de Mulhouse, après une courte apparition à la commission, a préféré donner sa démission pour s'orienter vers d'autres activités suite à sa récente retraite.

1) Isabelle Blessig organise annuellement le stage des chefs de chœurs et choristes au Kleebach à Munster. Les intervenants extérieurs sont choisis pour leur qualité professionnelle et leur connaissance du monde choral et des chorales « amateurs » au sens noble du terme. Ce week-end est l'occasion de rencontrer d'autres choristes que ceux que nous côtoyons toutes les semaines. Le but essentiel du stage est la formation des choristes et des chefs de chœur. L'endroit du Kleebach s'y prête par excellence. C'est une occasion de découvrir un nouveau répertoire. Si besoin et demande se font sentir dans les chorales, les chefs de chœur doivent en faire part à Isabelle Blessig. Il faut inciter tous les chefs de chœur à faire le déplacement car la formation continue est indispensable pour la pérennité de nos chorales. Le troisième temps à « l'abreuvoir », lors de ce week-end et après les travaux vocaux, est toujours très sympathique. Le prochain week-end aura lieu les 18 et 19 avril 2015.

2) La deuxième mission de la commission de musique est d'étudier et de choisir les partitions pour les festivals de chant scolaire de Mulhouse et Strasbourg. C'est un travail délicat car il faut adapter les chants à la jeunesse actuelle et à son attente (des classes élémentaires au lycée voire au-delà).

3) La troisième mission concerne le domaine de la formation. Pierre Schmidt a proposé des stages de formation « Musescore », logiciel gratuit d'écriture de partitions à télécharger. La formation s'adresse à tous les choristes et chefs de chœur et permet de créer, recopier, écouter des partitions.

Année 2013 : 13 participants (8 du Bas-Rhin et 5 du Haut-Rhin)

Année 2014 : 2 participants du Haut-Rhin.

La prochaine session aura lieu 8 novembre 2014 à Mulhouse. Pour le Bas-Rhin, la date reste à définir.

4) Enfin, la quatrième mission est un travail en collaboration avec la Confédération musicale de France. A cet effet, Richard Siegrist se rend chaque année à Paris, fin août, pour le choix du programme des partitions pour le festival. L'ASCA est tenu d'intégrer différents chants du répertoire de la CMF.

Ce samedi, veille du congrès ; Catherine Fender a animé un atelier de formation musicale pour 20 personnes avec l'étude de deux chœurs : « Ubi Caritas Ola Gjeilo » (Là où il y a de l'amour et de la

charité...) et le « canon de la paix » musique de François Terral, texte d'après Romain Rolland. Bien entendu la commission de musique appelle au moins tous les chefs de chœur à participer à cette rencontre annuelle.

IX. PRESENTATION EN IMAGES DES ACTIVITES DE NOS CHORALES

André Welter a préparé avec minutie un power point relatant les différentes activités de l'ASCA au cours de l'exercice précédant. Chaque ensemble vocal ou chorale de l'ASCA présente un riche répertoire et de nombreuses productions au cours de l'année. Le président remercie André Welter pour ce travail minutieux et de qualité qui remporte de vifs applaudissements. André Welter rappelle aux chorales qu'elles peuvent envoyer, tout au long de l'année, des photos avec légendes et des prises vidéo pour agrémenter le futur power point. Il serait dommage de passer à côté de manifestations organisées par nos chorales et de priver les autres chorales du partage de notre « force » commune.

X. LES PROJETS DE L'ASCA

Comme le précisait le président en début de séance, les grands projets ASCA, en dehors bien sûr de toutes les manifestations organisées tout au long de l'année par les différentes chorales membres, sont au nombre de deux :

1) **Le concert à la Filature à Mulhouse dimanche 15 novembre 2015 à 15 heures** : Messe de Gounod avec des chorales de l'ASCA et l'Orchestre d'harmonie de Mulhouse présidé par Jean-Jacques Brodbeck et dirigé par Xavier Lallard, directeur du conservatoire de musique, danse et art dramatique de Mulhouse. Un courrier officiel de demande de mise à disposition gracieuse de la Filature a été adressé à Jean Rottner, maire de Mulhouse. La Filature est une scène nationale. La ville de Mulhouse donne, depuis peu, la possibilité à des associations d'amateurs en chant et musique (4 à 5 fois par an) d'y produire un spectacle/concert. La capacité d'accueil de la salle proposée est de 100 personnes.

2) A l'instar de la CMF où René Sutter s'était rendu à l'assemblée générale qui a le projet de monter un orchestre d'harmonie de la CMF, le président et René Schwartz, vice-président de l'ASCA, tous deux membres d'un chœur d'hommes, proposent la **création d'un chœur d'hommes** propre à l'ASCA. Ils ont souvent entendu certains de leurs amis chanteurs avoir envie de se donner plus pour le chant choral masculin. L'expérience a montré qu'il est difficile de regrouper des chœurs et de demander à tous les chanteurs de s'engager collectivement davantage et ce pour des raisons toutes très valables. Cependant cette expérience fait penser à René Sutter et René Schwartz qu'il y a une réelle demande de la part de certains chanteurs et de la part d'organismes tiers qui seraient à même d'inviter un chœur amateur « plus poussé ». Ce vaste projet a pour but de faire rayonner l'ASCA pour la faire exister in et extra muros. René Schwartz explique « *notre souhait n'est pas de prendre des chanteurs de nos chorales mais de donner la possibilité aux chanteurs, déjà membres d'un chœur de l'ASCA et qui le souhaitent d'étudier d'autres partitions avec un intervenant extérieur. Bien entendu il faut être prêt à consacrer ce temps-là pour faire plus de chant. Ce projet a été soumis au conseil d'administration de l'ASCA qui l'a approuvé et mis à l'ordre du jour de la présence assemblée pour en débattre avec l'assemblée* ».

René Schwartz en explique

LE CADRE :

- Création d'un chœur d'hommes strictement amateurs et bénévoles d'environ 48 chanteurs issus des chœurs d'hommes de l'ASCA
- Le chœur serait placé sous la direction d'un chef de chœur professionnel qui serait défrayé et présenterait un répertoire original.
- Le but des choristes participants est de parfaire leur pratique du chant et de faire bénéficier leur chorale de souche des effets bénéfiques de leur apprentissage complémentaire.
- Dans cette option, et afin que ce chœur ne déshabille pas les effectifs de nos chorales, il est prévu :
- * des répétitions les samedis après-midi au Kleebach à raison d'une par mois avec le chef de chœur (3 heures)
- * des répétitions avec deux répétiteurs (une fois par mois) pour le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.
- * des concerts à fréquence très limitée mais ayant un fort rayonnement régional et même national (deux fois par an). Le projet est de pouvoir se présenter en concert avec un effectif minimum de 40

personnes (10 chanteurs par pupitre) d'où la nécessité de disposer d'un chœur de 50 personnes pour pallier aux absences toujours possibles).

Ce projet nécessite la mise en place d'un budget ASCA et la recherche d'un sponsor régional.

LES CHORISTES :

- Les choristes s'engagent de manière forte et sérieuse à participer aux diverses répétitions et aux concerts (engagement moral « signé). Leur présence est obligatoire pour obtenir la qualité. Chaque choriste s'engage à prendre en charge le coût des partitions et à les travailler en autonomie, aidé pour ce faire par les deux répétiteurs et par des moyens techniques spécifiques (travail sur CD). On peut envisager de la formation vocale par petits groupes.
- **Engagement bénévole et volontaire avec investissement personnel important.**

LE COURT TERME :

Si l'idée séduit les choristes masculins, il faudra mettre en œuvre le projet au cours des mois à venir en faisant un appel aux intéressés ; la première idée serait de présenter le chœur lors du prochain congrès par la mise en place d'un petit concert. La volonté également de créer à terme un chœur de femmes et un chœur mixte peut être étudiée. Le budget est estimé à 10 000 euros. L'ASCA doit faire des économies et être un élément moteur. Elle doit relancer les « politiques ». Le directeur/directrice musical(e) de ce chœur ferait le choix des œuvres étudiées.

A la demande de Didier Gosse, René Schwartz répond qu'il n'y a pas d'audition prévue pour la sélection des membres. La présidente de la Saltarelle Mulhouse » exprime son inquiétude, entend les souhaits évoqués mais se demande pourquoi ne pas monter un chœur mixte. Les chorales mixtes étant déjà en sous-effectif masculin, elle a peur de limiter la disponibilité des hommes à rejoindre ces chœurs. Le projet lui plaît mais elle se sent frustrée.

A la demande de Renée Theilmann, vice-présidente de la chorale Harmonie de Mulhouse, René Schwartz indique que les membres du nouveau chœur d'hommes doivent être membres d'une chorale de l'ASCA.

M. Reymann ajoute que ce sont des répertoires différents et dans un autre état d'esprit. S'en suit un débat avec l'ensemble des présents. Suite à cela, il est proposé de faire un essai dans les tous prochains mois avec lettre à l'ensemble des chorales.

Le président d'honneur, Jean-Louis Weber, rappelle que le but de l'ASCA est de promouvoir le chant choral, que les formations et le stage annuel sont des moments essentiels pour les choristes et chefs de chœur avec le stage de la chanson contemporaine à Sainte-Marie-aux-Mines, avec la participation de 450 choristes, sous la houlette de Jacky Locks. Il rappelle également que Mission voix Alsace propose des formations musicales tout au long de l'année.

XI. PAROLE AUX CONGRESSISTES

Véronique Loewert, chef de chœur de l'ensemble vocal Rapsodie de Wittenheim annonce un concert « Carmina Burana » à la salle Léo Lagrange de Wittenheim le 29 novembre 2014.

Albert Laeng, chef de chœur de la chorale Concordia de Sessenheim annonce un concert à Schirrhein le 12 octobre 2014 à l'église Saint-Nicolas.

Un projet important pour orchestre et chœur « l'homme armé » Messe pour la paix, du compositeur anglais Karl Jenkins sera donné les 25 et 26 octobre 2014 à l'Espace Rohan à Saverne. Avec la participation des chorales de Dettwiller, la Pédiatrie et la Concordia de Saverne soit un total de 200 choristes et 80 musiciens.

XII. LA CHORALE INVITEE DE WIHR-AU-VAL CHANTE

Après les différents échanges, les congressistes se rendent à l'extérieur, dans l'auditorium du Kleebach, fort ensoleillé ce jour, pour écouter le chœur d'hommes de Griesbach-au-Wahl, invité pour l'occasion. Ce chœur, présidé par Patrick Miclo et dirigé par Jean-Claude Wery nous a fait découvrir des passionnés de chant choral qui se sont fait un plaisir de montrer leur talent. Des hommes sympathiques, capables de mener des extraits de leur vaste répertoire dans un tourbillon joyeux, voilà un fort agréable temps pour clore la partie statutaire et musicale du congrès 2015.

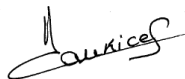
XIII. APERITIF

Le président invite l'assemblée à se retrouver autour du vin d'honneur afin de prolonger ce moment de sympathie et d'échanges informels.

XIV. DEJEUNER

Les congressistes se retrouvent autour du repas qui fut la note finale d'un moment de rencontres entre choristes et invités. Le congrès prend fin à 16 h.

Sylvie MAURICE,



Secrétaire générale
30 juillet 2015

René SUTTER,



président